Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213501513-20251201-2025_089-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2025-089

MAIRIE DE LIEURON

35550

Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
25 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PREVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 10
Représentés : 13
Votants : 13

Présents : MM. ARNAL Jérôme, BARIOU Nathalie, BESQUEL Jean-René, BRIAND Thierry, MONVOISIN Michèle, MOUICHE Marylène, PERRET-LE BLET Chantal, ROCHER Nicolas, ROPERT Céline ;
Absents excusés : MM. BALARD Olivier (pouvoir à MONVOISIN Michèle), MOISON Daniel (pouvoir à Rose-Line PRÉVERT), VETIER Fabrice (pouvoir à BARIOU Nathalie).
Absent : MM. DUROCHER Alexandre, JOLIVET François ;
Secrétaire de séance : M. ROCHER Nicolas ;

Objet : DIA n° 035 151 25 F0005 ;

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.210-1, L.211-1 et suivants, L.213-1 et suivants, L.300-1, R.211-1 et suivants ;
CONSIDÉRANT que la parcelle faisant l'objet de la déclaration d'aliéner est classée en section AB ;

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner présentée par Maître PINSON Yann, notaire à Pipriac, concernant la propriété de monsieur HOUSSIN Jean-Yves et madame RIVIERE Thérèse au profit de monsieur et madame VICHI-BADOUAL Vincent et Sylvie, soumise au Droit de Préemption Urbain. La propriété comprend les parcelles cadastrées AB 373 d'une superficie de 140 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de renoncer au droit de préemption dont dispose la commune ;
- **AUTORISE** Madame Le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

MAIRIE DE LIEURON (I.-&-V.)

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT